Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212901441-20260126-20260126D07-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de
LA MARTYRE

NOMBRE DE MEMBRES

Membres en exercice	*11*
Membres présents	*06*
Absents	*05*
Procurations	*02*
Votants	*08*

DATE DE LA CONVOCATION

18/01/2026

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2026/07

Séance du 26 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-six janvier à 20 h 00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Pierre Abéguilé (arrêté n°74/2025 du 23/10/2025 délocalisation des séances de Conseil municipal), sous la présidence de **Madame Chantal SOUDON, *Maire.***

Présents : **Chantal SOUDON, Jacqueline TOURBOT, Roland LE TOULLEC, Stéphanie JONCOUR, Thierry PERRONNO, Marie POULIQUEN.**

Absents excusés avec pouvoir : **Charles BOIS (pouvoir à Stéphanie JONCOUR)**
Pascal PERENNOU (pouvoir à Marie POULIQUEN)

Absents : **Rémy JESTIN, Arihinatou KABA, Pompilia STOIAN.**

Secrétaire de séance : **Thierry PERRONNO**

Approbation du programme des travaux 2026 de l'église St Salomon et sollicitation des subventions auprès des organismes compétents

Le service départemental et du Patrimoine de l'architecture a relevé un ensemble de travaux à réaliser dans l'église St Salomon qui seront inscrits dans un programme pour un montant global de 12 622,00 € HT, soit 15 146,40 € TTC :

Type de travaux	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Travaux de drainage sur façade Nord	Trégor Bâti Pierre 4 Troen Kernilaouen 22780 - PLOUNERIN	9917,00 €	11900,40 €
Révision ensemble des toitures et gouttières	ABALLEA Couverture 4, rue du Château d'eau 29400 - PLOUGOURVEST	2 705,00 €	3 246,00 €
	Total	**12 622,00 €**	**15 146,40 €**

Les travaux seront financés de la façon suivante :

	Taux	Montant
Subvention DRAC	50%	6 311 €
Subvention Département du Finistère	20%	2 524 €
Subvention Région Bretagne	10 %	1 262 €
Autofinancement Commune	10 %	2 525€
	Total	**12 622 €**

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212901441-20260126-20260126D07-DE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne son accord pour la réalisation du programme des travaux 2026
- Demande au maire de solliciter les subventions auprès des organismes financeurs

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

